

Pour les personnes en difficulté dans la gestion quotidienne de leur appartement ou pour des démarches, elles seront soutenues et aidées par le service d'accompagnement :

- ◆ Ce service sera financé par la mutualisation de la PCH,
- ◆ Il sera constitué par 2 fois 2 personnes de l'ADMR et par une infirmière, sur la base du volontariat, fonctionnant sur le principe d'un SPASAD
- ◆ 2 de ces personnes viendront chaque jour à la Résidence,
- ◆ Elles seront formées sur les troubles psychiques sévères persistants :
 - une formation théorique par le CHCC,
 - une immersion dans un service d'accompagnement similaire de l'association Rénovation.
- ◆ Des possibilités de formation et de régulation de la pratique seront financées par l'ARS.

Plan de financement de ce projet de Résidence :

- ◆ C'est une opération estimée à 1 597 903 € par l'OPH de l'Angoumois
- ◆ Le remboursement d'ATTAPsy sur 20 ans (prêt PLAI de 946 100 €) sera couvert par les redevances des appartements des résidents,
- ◆ Ce projet a reçu des subventions :
 - du Grand Angoulême : 264 500 €
 - de l'État (PLAI) : 124 645 €
 - de la Fondation Abbé Pierre : 124 058 €
 - du Conseil Départemental : 138 000€



La Résidence d'Accueil du Minage

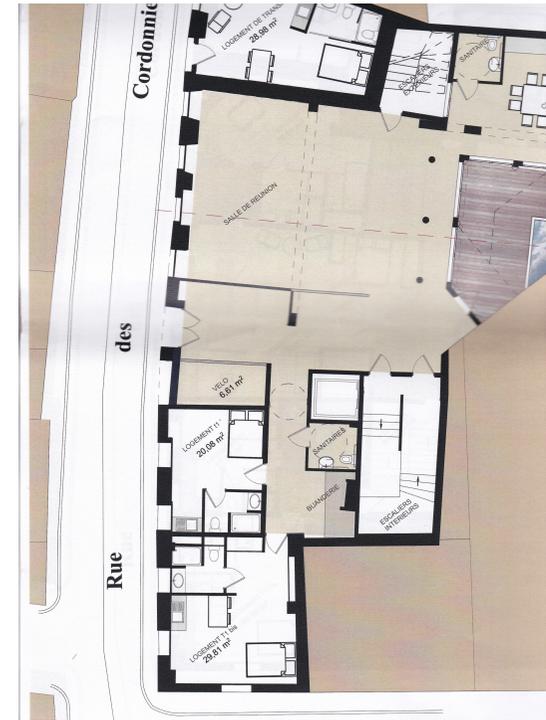
Un projet d'hébergement accompagné d'ATTAPsy au cœur d'Angoulême :

- ◆ Pour 25 personnes vivant avec des troubles psychiques sévères persistants stabilisés
- ◆ Un couple d'hôtes financé par la DDSCPP
- ◆ Possibilité d'une orientation SAVS ou SAMSAH ou d'une prestation de compensation du handicap décidées par la CDAPH
- ◆ Un partenariat avec le SAMSAH Domiclès en cours de discussion
- ◆ Un partenariat avec le CHCC concrétisé par une convention signée



Le bâtiment qui abritera la Résidence d'Accueil est l'ancien foyer de Jeunes travailleurs Taillefer :

- ◆ Après échanges sur les spécificités des personnes vivant avec des troubles psychiques sévères persistants, le projet a été élaboré par le cabinet d'architecte Neyrat Michelet.
- ◆ Une convention locative a été signée avec l'OPH d'Angoulême,
- ◆ Le projet social de la Résidence a été rédigé par ATTAPsy et envoyé à la préfecture
- ◆ Le projet de la Résidence a reçu l'agrément de la DRIHL (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement) sous réserve de la constitution du service d'accompagnement. .



Les travaux ont débuté en **Juin 2019** pour une **ouverture en Septembre 2020**

La Résidence comportera **des parties communes** : une salle de séjour, une cuisine, le bureau des hôtes, des bureaux pour des entretiens individuels, une buanderie, un local vélos.....

Le rôle du couple d'hôtes sera de :

- ◆ **Veiller** à un bon climat social entre les résidents,
- ◆ **Solliciter** les résidents et **organiser** avec eux si nécessaire des moments conviviaux de partage : repas, activités, sorties culturelles, de loisirs.....
- ◆ **Travailler en lien avec les différents partenaires** autour du projet de vie des personnes